

# La pénibilité patine, la CGSP s'arrête

SERVICES PUBLICS Le (seul) syndicat socialiste en grève ce mardi, au nom des pensions

► Les affiliés du syndicat socialiste de la fonction publique seront en grève ce mardi. Surtout dans les secteurs concernés par la réforme des métiers reconnus pénibles : SNCB, B-Post, enseignement...  
► Car l'avant-projet du ministre Bacquelaine ne fait l'unanimité ni parmi les syndicats, ni au sein du gouvernement.

Cela fait quatre mois que c'est le silence radio. Michel Meyer (CGSP) n'en fait pas mystère : la réforme de la prise en compte de la pénibilité au sein des services publics est au point mort. Ce qui ne le dérange pas outre mesure, compte tenu de l'opposition de son syndicat à cette réforme portée par le ministre fédéral des Pensions, Daniel Bacquelaine (MR). Et qui explique la journée de grève de ce mardi, limitée aux affiliés du syndicat socialiste.

Cette réforme vise à remplacer le système actuel, dit des tantièmes préférentiels, qui permet aux facteurs distributeurs nommés, aux enseignants, aux conducteurs de train et aux militaires de partir plus tôt à la retraite. Le ministre propose de le remplacer par un autre : la

pénibilité serait évaluée sur la base de quatre critères (contraintes physiques, organisation du travail, risques de sécurité élevés et stress). Chacun d'eux (à l'exception du dernier qui, seul, ne peut

suffire), viendrait majorer de 5 % un indice permettant de définir le nombre d'années de travail pour remplir une carrière complète (a priori, 45 ans).

Sauf que... Ce changement de régime obligera les employés concernés à choisir entre partir plus tôt ou percevoir une pension complète. Et ce n'est pas le seul grief avancé par la CGSP. Elle dénonce ainsi le manque de progressivité des effets du nouveau régime (peu de différences entre une pénibilité sur la base d'un critère ou de trois), la discrimination entre les statutaires et les contractuels, les impacts variables pour des personnes entrées en service à 18 et 20 ans, la prise en compte des années antérieures limitée à cinq ans et l'obligation pour le travailleur d'avoir exercé cette fonction pénible durant les cinq années ayant précédé la réforme, etc.

« Le mouvement touchera plus profondément les métiers concernés par la fin du régime des tantièmes », prévient Michel Meyer. La SNCB a déjà invité les usagers à ne pas tabler uniquement sur le train pour se déplacer mardi. Les sociétés régionales de transport en commun (Tee, Stib, De Lijn) seront, elles aussi, impactées. Qu'en sera-t-il de la poste, où les statutaires sont de moins en moins nombreux ? Réponse mardi matin devant la boîte aux lettres. L'en-

seignement officiel pourrait, lui aussi, connaître certaines perturbations, au même titre que les administrations ou la collecte des déchets ménagers.

## La N-VA bloque le texte

« Tout le monde prend conscience qu'il va perdre beaucoup et recevoir moins », insiste le président de la CGSP. Et cela même si le plus grand flou entoure encore cette réforme, faute d'accord au sein du gouvernement fédéral.

En effet, le ministre a annoncé la couleur cette semaine dans *Sudpresse* : le régime qui sera appliqué pour le privé ressemblera grandement à celui qu'il tente de faire approuver pour le secteur public. Et c'est là que ça coince ! La N-VA redoute que des critères trop larges n'ouvrent les portes à une série d'exceptions à la règle de la carrière complète de 45 années. Avec un coût pour l'Etat et les entreprises.

Cette opposition explique pourquoi l'avant-projet de loi déposé fin décembre sur la table du gouvernement avait été recalé. Et que, depuis lors, le texte sommeille dans l'attente d'un accord préalable en conseil des ministres restreint (le « kern »).

Ces craintes, dit-on, sont partagées en tout ou en partie par l'Open VLD. Car une fois les critères approuvés par la « suédoise », il faudra encore négocier leur application avec les syndicats et déterminer quelles sont les fonctions qui peuvent être reconnues pénibles. Sacré sac de nœuds en perspective. ■

PASCAL LORENT

## LES AUTRES SYNDICATS

### « Faire de la musculation, c'est prématuré »

« C'est inapproprié », estime François Fernandez. Le président du syndicat libéral de la fonction publique n'a donc pas appelé ses affiliés à se croiser les bras mardi. « Ce n'est pas le bon moment : nous attendons encore les textes officiels

sur la reconnaissance de la pénibilité. Faute de quoi, on s'agit sur la base de rumeurs. » Fernandez concède que l'avant-projet rédigé fin décembre par le ministre Bacquelaine « pose beaucoup de problèmes au niveau de la reconnaissance de la pénibilité et le nombre d'années que l'on peut récupérer pour un métier qui serait seulement reconnu pénible demain. Mais faire de la musculation

maintenant, c'est prématuré. » « Nous estimons qu'il est nécessaire de négocier, commente également Alphonse Vanderhaeghe, vice-président de la CSC Services publics. Il faut absolument que nous ayons une bonne négociation en matière d'aménagement des fins de carrière, de la mise à la retraite et de la prise en compte de la pénibilité, ainsi que sur les mesures transitoires

entre le régime des tantièmes et celui des nouveaux critères. » Bref, les bleus comme les verts jugent qu'il est trop tôt pour dégainer. « Et si ça coince, il sera encore temps d'armer nos troupes », ponctue le syndicaliste chrétien. « On va d'abord aller à la négociation et voir ce qu'il y a sur la table, complète François Fernandez. Et si cela ne va pas, on mènera des actions. »

PLT